



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2023, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

<b>Groupe de document :</b>	08-1308-9	<b>Numéro de la version :</b>	32.00
<b>Date de parution :</b>	2023/05/02	<b>Remplace la version datée de :</b>	2022/10/18

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1 Identifiant du produit

Liquide Technique 7200 Novec(MC) 3M(MC)

#### Numéros d'identification de produit

70-2134-0500-7	98-0211-9362-2	98-0211-9363-0	98-0211-9367-1	98-0211-9368-9
98-0212-4850-9	HB-0047-3961-9	HM-0000-6528-8	JF-1000-4177-7	JF-1000-5107-3
JF-1000-5122-2	XA-0068-0413-3	XA-0077-9076-0		

#### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

##### Utilisation prévue

Réservé aux industries. Ne pas s'en servir comme dispositif ou traitement médical.

##### Utilisation spécifique

Solvant de nettoyage et de dilution; Fluide caloporteur

##### Restrictions d'utilisation

Les fluides techniques Novec(MC) sont utilisés dans un large éventail d'applications, y compris, mais sans s'y limiter, pour le nettoyage de précision des dispositifs médicaux et en tant que solvants pour le dépôt de lubrifiants sur les dispositifs médicaux. Lorsque le produit est utilisé dans des applications où le dispositif fini est implanté dans le corps humain, aucun résidu de solvant Fluorinert ne peut rester sur les pièces. Il est vivement recommandé de mentionner les résultats et le protocole des essais justificatifs lors de l'enregistrement du produit auprès de la FDA. La division 3M des matériaux destinés aux marchés de l'électronique (Electronics Materials Solutions Division, EMSD) n'échantillonnera pas, ne soutiendra, ni ne vendra sciemment ses produits en sachant qu'ils seront incorporés dans des produits et applications médicaux et pharmaceutiques dans lesquels le produit 3M sera provisoirement ou définitivement implanté chez des humains ou des animaux. Il incombe au client la responsabilité d'évaluer et de déterminer si un produit 3M EMMD est adapté et approprié pour son usage particulier et l'application prévue. Les conditions d'évaluation, de sélection et d'utilisation d'un produit 3M peuvent varier largement et affecter l'utilisation et l'application visée de ce produit. Étant donné qu'un grand nombre de ces conditions sont uniquement connues et maîtrisées par l'utilisateur, ce dernier doit impérativement évaluer et déterminer si le produit 3M est adapté et approprié pour un usage particulier et l'application prévue, et respecter toutes les lois, réglementations, normes et recommandations locales applicables.

#### 1.3 Détails du fournisseur

<b>Compagnie:</b>	Compagnie 3M Canada
<b>Division:</b>	Division des solutions des matériaux électroniques
<b>Adresse :</b>	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1

Téléphone : (800) 364-3577

Site Web : www.3M.ca

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Dangers Physiques Non Classifiés Ailleurs - Catégorie 1

### 2.2. Éléments d'étiquette

#### Terme d'avertissement

Danger

#### Symboles :

Point d'exclamation |

#### Pictogrammes



#### Mentions de danger

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable ou explosif.

#### Mises en garde

#### Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

### 2.3. Autres risques

Aucun connu.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
PERFLUOROISOBUTYLOXY ETHYLE	163702-06-5	55 - 90	2-(éthoxydifluorométhyl)-1,1,1,2,3,3,3- heptafluoropropane
PERFLUOROBUTYLOXYETH YLE	163702-05-4	10 - 45	1-Éthoxy-1,1,2,2,3,3,4,4,4- nonafluorobutane

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé. Si des symptômes se développent, emmenez la personne affectée à l'air frais. Consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**

Laver avec l'eau et du savon. En cas de malaise, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :**

En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Ne pas exposer le matériel à des chaleurs extrêmes afin d'éviter la formation de produits toxiques de décomposition. Voir Produits de décomposition dangereux dans la section Stabilité et réactivité. Le matériau n'affiche pas de point d'éclair en vase clos mais peut former un mélange air / vapeur inflammable / explosif.

**Les sous-produits nocifs de décomposition**

Substance

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

Fluorure d'hydrogène

Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

Durant la combustion

**5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Lorsque les conditions de lutte contre l'incendie sont graves et que l'on envisage la décomposition complète du produit, porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloigné des étincelles, des flammes et de la chaleur extrême. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections.

**6.2. Précautions pour l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Éliminez toutes les sources potentielles d'inflammation lors du nettoyage en cas de déversement. Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du

solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter l'inhalation des produits de décomposition thermique. Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Entreposer les vêtements de travail à l'écart des autres vêtements, des aliments et des produits du tabac. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Ne pas fumer: Fumer en utilisant ce produit peut entraîner la contamination du tabac et/ou de la fumée et de conduire à la formation de produits de décomposition dangereux. Tenir éloigné des étincelles, des flammes et de la chaleur extrême.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE	163702-05-4	Fabricant déterminé	MPT(Total pour tous les isomeres):200ppm(2160 mg/m3)	
PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE	163702-06-5	Fabricant déterminé	MPT(Total pour tous les isomeres):200ppm(2160 mg/m3)	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Dans les situations où le fluide risque d'être exposé à une chaleur extrême en raison d'un usage abusif ou d'une défectuosité du matériel, ventiler par aspiration à la source de manière suffisante afin de maintenir les concentrations de produits de décomposition thermique sous les niveaux indiqués dans les directives d'exposition. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir la concentration de vapeur en-dessous de la concentration inférieure explosive.

#### 8.2.2. équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

##### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Néoprene

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - Néoprene

#### Protection respiratoire :

Pour les situations où le matériau pourrait être exposé à une surchauffe extrême en raison d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, utiliser un respirateur à pression positive.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	liquide
couleur	Incolore
Odeur	Odeur légère
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	-138 °C
Point d'ébullition	76 °C
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	33 [Ref Std:BUOAC=1]
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	210 g/m3 [Détails:ASTM E681-94 la méthode]
Limites d'explosivité (LSI)	1 070 g/m3 [Détails:ASTM E681-94 la méthode]
pression de vapeur	14 532,1 Pa [@ 25 °C ]
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	9,1 [Ref Std:Air=1]
Densité	1,43 g/ml
Densité relative	1,43 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	4,2 [Détails:à 30 ° C]
Température d'inflammation spontanée	375 °C [Détails:ASTM E659-78 la méthode]
Température de décomposition	<i>Ne s'applique pas</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	0,4 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données disponibles</i>
Pourcentage de matières volatiles	100 %
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<i>Pas de données disponibles</i>
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Étincelles et/ou flammes

### 10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

Bases fortes

Agents oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Température élevée - conditions de chaleur extrêmes
Bioxyde de carbone	Température élevée - conditions de chaleur extrêmes
Fluorure d'hydrogène	Température élevée - conditions de chaleur extrêmes
Perfluoroisobutylène (PFIB)	Température élevée - conditions de chaleur extrêmes
Vapeur toxique, gaz, particule.	Température élevée - conditions de chaleur extrêmes

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

Exposé à une chaleur extrême, par suite d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, le produit peut générer des produits de décomposition toxiques, dont le fluorure d'hydrogène et le perfluoroisobutylène.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

L'exposition par inhalation est vraisemblablement sans effet sur la santé.

#### Contact avec la peau :

Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau. Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

#### En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

**Ingestion :**

Peut être nocif si avalé.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE	Dermale		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 989 mg/l
PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE	Dermale		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 989 mg/l
PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

Nom	Espèces	Valeur
PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE	Lapin	Aucune irritation significative
PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE	Lapin	Aucune irritation significative

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

Nom	Espèces	Valeur
PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE	Lapin	Aucune irritation significative
PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE	Lapin	Aucune irritation significative

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Espèces	Valeur
PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE	Cochon d'Inde	Non classifié
PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE	Cochon d'Inde	Non classifié

**Sensibilisation respiratoire**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité des cellules germinales**

Nom	Voie	Valeur
PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE	In Vitro	N'est pas mutagène
PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE	In vivo	N'est pas mutagène
PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE	In Vitro	N'est pas mutagène
PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE	In vivo	N'est pas mutagène

**Cancérogénicité :**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Effets toxiques sur la reproduction**

**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 260 mg/l	pendant la grossesse
PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 260 mg/l	pendant la grossesse

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
PERFLUOROISOBUTYL OXYETHYLE	Inhalation	sensibilisation cardiaque	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	Niveau sans effet nocif observé 204 mg/l	17 minutes
PERFLUOROISOBUTYL OXYETHYLE	Inhalation	irritation respiratoires	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 989 mg/l	4 heures
PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE	Inhalation	sensibilisation cardiaque	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	Niveau sans effet nocif observé 204 mg/l	17 minutes
PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE	Inhalation	irritation respiratoires	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 989 mg/l	4 heures

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
PERFLUOROISOBUTYL OXYETHYLE	Inhalation	foie   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire   cœur   Système endocrinien   tube digestif   moelle osseuse   système vasculaire   système immunitaire   Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 263,4 mg/l	4 semaines
PERFLUOROISOBUTYL OXYETHYLE	Ingestion	sang   foie   rénale et / ou de la vessie   cœur   Système endocrinien   moelle osseuse   système vasculaire   système immunitaire   Système nerveux   système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE	Inhalation	foie   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire   cœur   Système endocrinien   tube digestif   moelle osseuse   système vasculaire   système immunitaire   Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 263,4 mg/l	4 semaines
PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE	Ingestion	sang   foie   rénale et	Non classifié	Rat	Niveau sans	28 jours



YETHYLE		/ ou de la vessie   cœur   Système endocrinien   moelle osseuse   système vasculaire   système immunitaire   Système nerveux   système respiratoire			effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	
---------	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	-------------------------------------------	--

**Risque d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de combustion contiendront du HF. L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

**SECTION 14 : Renseignements sur le transport**

Ce produit n'est pas réglementé par le U.S. DOT, IATA or IMO.

La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. Pour établir la classification relative au transport, 3M se fonde sur la formulation des produits, l'emballage, ses politiques et son interprétation des règlements en vigueur qui s'appliquent. 3M ne garantit aucunement l'exactitude des présents renseignements fournis sur la classification. Ces renseignements ne s'appliquent qu'à la classification relative au transport et excluent les exigences en matière d'emballage, d'étiquetage ou d'identification des marchandises. L'emballage d'origine de 3M n'est approuvé que pour l'expédition au Canada par voie terrestre. Si vous expédiez par voie aérienne ou maritime, il est possible que l'emballage ne respecte pas les exigences réglementaires.

**SECTION 15 : Renseignements réglementaires****15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notifiatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## **SECTION 16 : Autres renseignements**

### **Classement des risques par la NFPA**

**Santé:** 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

### **Classement des risques par le HMIS**

**Santé:** 1 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques:** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

<b>Groupe de document :</b>	08-1308-9	<b>Numéro de la version :</b>	32.00
<b>Date de parution :</b>	2023/05/02	<b>Remplace la version datée de :</b>	2022/10/18

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**